

**OUTILS DE GESTION ET DE PLANIFICATION**
**11.3 - Pôle gestion des milieux naturels**
**Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes**

 mise à jour: **28/04/2015**
**Sujets traités/De quoi s'agit-il ? Cocher les cases concernées**

<input type="checkbox"/> Evaluation <input type="checkbox"/> Protection <input type="checkbox"/> Réglementation <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance <input type="checkbox"/> SIG <input type="checkbox"/> Bases de données <input checked="" type="checkbox"/> Animation <input checked="" type="checkbox"/> Autres approches d'élaboration du PG <input type="checkbox"/> Milieux concerné(s) : Zones humides méditerranéennes - Camargue	<input type="checkbox"/> Diagnostic <input type="checkbox"/> Etat de conservation, hiérarchisation des enjeux <input type="checkbox"/> Programme opérationnel <input type="checkbox"/> Responsabilité <input type="checkbox"/> Suivis <input type="checkbox"/> Gestion <input type="checkbox"/> Communication/sensibilisation <input type="checkbox"/> Recherche <input type="checkbox"/> Milieu marin
--	--

- [Contexte et historique de la démarche](#)
- [Constats partagés](#)
- [Problématiques/enjeux](#)
- [Objectifs](#)
- [Gouvernance](#)
- [Description détaillée](#)
- [Intérêts](#)
- [Facteurs de réussite](#)
- [Evaluation et suivi](#)
- [Coûts et financements](#)
- [Bilan](#)
- [Perspectives](#)

**Contexte et historique de la démarche**

Lancée en 2006, la stratégie nationale « Système d'information sur la nature et les paysages » (SINP) prévoit la mise en place, dans chaque région, de pôles d'information flore-habitats et faune. En complément, Rhône-Alpes innove depuis 2009 en créant un 3<sup>ème</sup> pôle : le pôle gestion des milieux naturels. Le Cen Rhône Alpes est l'opérateur de cet outil.

L'année 2009 a permis de dresser un état des lieux de la préservation des espaces naturels dans la région. En 2010, l'idée de la construction d'une plateforme web ayant pour but de créer les synergies du pôle émerge.

L'année 2011 une animatrice a été recrutée. Ainsi entre 2011 et 2014, ont été mises en œuvre les premières composantes structurantes de ce pôle gestion : une plateforme web, l'animation des acteurs autour de ce projet et la charte d'adhésion au pôle.

L'année 2014 a été une année phare : la plateforme a été inaugurée, la Charte signée et les premières adhésions sont arrivées.

**Constats partagés**

- Une multiplication des sites gérés et des structures impliquées
- Une gestion des milieux naturels souvent ciblée sur le site
- Une structuration hétérogène des documents de gestion
- Une terminologie différente pour décrire une même gestion

**Problématiques/enjeux**

- Harmoniser les outils méthodologiques : référentiel, langage commun

- Création d'un outil pédagogique, accessible à tous
- Assurer la cohérence des données, les centraliser dans un système d'information unique
- Renforcer les échanges de savoirs-faires
- Croiser les enjeux biodiversité et gestion des espaces naturels à l'échelle régionale

## Objectifs

- Mettre en cohérence et faciliter la diffusion des données de gestion des milieux naturels
- Encourager le transfert de compétences
- Favoriser le développement de politiques publiques concertées qui intègrent la gestion des milieux naturels

## Gouvernance

### ✓ Animation

Ont été créés 3 instances : le comité de pilotage, le comité technique, le comité de cadrage

Le comité technique (constitué d'un panel de gestionnaires du territoire rhônalpin) a permis de construire techniquement les différents composants du Pôle (structure en 3 blocs, niveau d'information minimal pour échanger, choix de fonctionnalités et d'ergonomie, élaboration des référentiels utilisés par le réseau des gestionnaires...)

Le comité de cadrage est un comité restreint où le porteur et les membres fondateurs du projet construisent financièrement et techniquement le Pôle gestion des milieux naturels, au regard des propositions du comité technique.

Le comité de pilotage est constitué des membres fondateurs (AE RMC, RRA, DREAL), du porteur (CEN RA), des 8 Conseils généraux rhônalpins, des porteurs du Pôle d'Information Flore-Habitats (CBN MC et CBN a) et d'un représentant du CSRPN. Il valide les propositions du comité de cadrage.

Depuis la ratification de la Charte, l'animation du projet se décline désormais aussi sur l'animation du réseau des gestionnaires d'espaces naturels de Rhône-Alpes. Elle a pour objectif de susciter l'adhésion des 330 structures gestionnaires (et donc permettre l'agrégation des données de l'ensemble des sites gérés et d'actions de préservation de la région ; pour, in fine, faciliter les échanges de savoirs-faires au sein du réseau) et prend plusieurs formes : présentations institutionnelles du projet, sollicitation des têtes de réseaux, utilisation de réunions leviers (porteurs de corridors, gestionnaires de réserves...), animation ciblée selon une typologie d'acteur, animation individuelle...

Suite à l'adhésion d'une structure, des formations et groupes de réflexion sont mis en place ; un accompagnement continu des adhérents est prévu.

Des journées d'échanges de l'ensemble du réseau autour de thématiques sont prévues.

### ✓ Partenaires du programme

PARTENAIRES TECHNIQUES	PARTENAIRES FINANCIERS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CEN Haute-Savoie</li> <li>• CEN Savoie</li> <li>• CEN Isère</li> <li>• ONF</li> <li>• Association Nature Nord-Isère Lo Parvi</li> <li>• Conseil général de la Drôme</li> <li>• Conseil général de l'Isère</li> <li>• Conseil général de l'Ain</li> <li>• Conseil général d'Ardèche</li> <li>• Conservatoire National Botanique du Massif Central</li> <li>• Conservatoire National Botanique alpin</li> <li>• FRAPNA</li> <li>• LPO Coordination Rhône-Alpes</li> <li>• Agence de l'Eau Loire-Bretagne</li> <li>• Syndicat de Rivière de Brévennes-Turdine</li> <li>• Association des amis de l'île de la Platière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DREAL Rhône-Alpes</li> <li>• Région Rhône-Alpes</li> <li>• Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse</li> </ul>

## Description détaillée

La première étape a été de créer une base de données en ligne proposant aux adhérents de renseigner la gestion pratiquée sur leurs sites.

Elle est structurée en 3 blocs :

- Bloc1 : Agrégation et mise à disposition des données sur la préservation des espaces naturels
- Bloc2 : Partage d'informations méthodologiques et scientifiques
- Bloc3 : Centralisation et mise à disposition de documents de gestion des milieux naturels

Les choix méthodologiques suivants ont été pris :

- Une distinction entre sites gérés et actions ponctuelles
- Un site géré =
  - un document dont l'objectif principal est la gestion de l'espace naturel

- une maîtrise foncière ou d'usage
- un périmètre où sont réalisées des actions de gestion
- Création d'un référentiel (un vocabulaire commun)
- Une entrée par les objectifs de la gestion

Chaque objectif, action et/ou suivi est ainsi tagué par les mots clefs du référentiel du Pôle et permet à chacun de savoir qui, fait quoi, où et comment.

La deuxième étape est de déployer le réseau des gestionnaires au niveau régional :

- Proposer des moyens d'échanges entre les gestionnaires avec des temps forts, des outils de communication...
- Former et accompagner les gestionnaires
- Effectuer une veille des actualités des réseaux et des gestionnaires

### Intérêts

Création de la plateforme :

- La plateforme propose des fiches harmonisées résumant les documents de gestion de l'ensemble des gestionnaires de Rhône-Alpes. Les informations saisies sont de facto mobilisables facilement grâce à une recherche multicritère couplée à une recherche cartographique.
- A l'échelle de la région, on peut savoir qui gère quel site et comment.

Réseau des gestionnaires :

- La création d'outils donne aux multiples gestionnaires régionaux la possibilité d'échanger sur leurs expériences et leurs savoir-faire. Cela permet une augmentation des compétences de gestion des milieux naturels sur le territoire. Partage des diagnostics, des enjeux, des contraintes de gestions.

### Facteurs de réussite

- La co-construction de la plateforme
- Une animation forte pour une adhésion franche de l'ensemble des gestionnaires
- Des partenaires fondateurs (Agence de l'eau, Région et DREAL) particulièrement porteurs
- Mise en place de temps forts autour de thématiques souhaitées par les gestionnaires
- Veille des actualités des multiples réseaux
- Mise à disposition de méthodologies de référence.

### Evaluation et suivi

- Adhésions, connexions, participations aux temps forts et remplissage des fiches

### Coûts et financements

Le projet a nécessité les premières années un budget relatif aux développements informatiques important. Le coût total des développements est d'environ 250 000 € sur 3 ans. Un temps plein est consacré à l'animation du réseau auquel s'ajoute un temps de coordination équivalent à 0,25 temps plein (Direction, cadre).

PROJET	COÛT	FINANCEURS	HAUTEUR DU FINANCEMENT
Développements informatiques	250 000 € sur 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État, Europe,</li> <li>• Régions,</li> <li>• Agences de l'eau ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25%</li> <li>• 5 %...</li> <li>• 30 %,...</li> <li>• 40 %,...</li> </ul>
Animation (1 temps plein)	80 000 €		

### Bilan

POINTS FORTS	LIMITES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une base de données qui regroupe les informations de l'ensemble des sites gérés d'une région =&gt; vision territoriale</li> <li>✓ Projet innovant qui utilise des technologies modernes et dynamiques</li> <li>✓ Accès grand public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>x Le temps de saisie des fiches peut être un frein au remplissage (Et la saisie d'informations dans d'autres bases de données est déjà demandée par les financeurs : la multiplication des bases inquiète fortement les gestionnaires).</li> <li>x Le partage de données n'est pas une ligne directrice chez tous les gestionnaires</li> </ul>

### Perspectives

Renforcer le réseau des gestionnaires en créant une synergie entre les réseaux spécifiques existants (parcs, réserves, corridors, CEN, zones humides, départementaux...).

